



Rapport pour le Conseil

Numéro du rapport: REP-FIN-07-2025

Sujet : Rapport annuel de 2024– Service du bâtiment

Date de la réunion : Le 28 avril 2025

Préparé par : Nadia Knebel, Trésorière

Diffusé et/ou collaboré avec : n/a

Approbation : Pierre Leroux, DG

En accord avec la recommandation basée sur le contenu de ce rapport.

Recommandation

Que le conseil reçoive ce rapport annuel pour 2024 pour le service du bâtiment.

Considérations financières

Les implications financières ont été vérifiées avec le budget annuel et/ou la politique ou le règlement applicable approuvé : NON APPLICABLE

Contexte

Conformément au paragraphe 7 (4) de la *Loi sur le code du bâtiment, S.O.1992,c23*, tel qu'amendé, la municipalité est tenue de préparer un rapport sur les frais de permis reçus et les coûts directs et indirects d'administration et d'application de la *Loi sur le code du bâtiment* dans sa région.

Rapport

ÉTAT DES RÉSULTATS

Revenus

Total des honoraires reçus pour le service du bâtiment	\$	787,505.65
--	----	------------

Coût de la prestation des services:

Coûts directs (voir Note 1)	\$	238,270.58
-----------------------------	----	------------

Coûts indirects (voir Note 2)	\$	158,531.34
-------------------------------	----	------------

Grand Total Indirect and Direct Costs	\$	396,801.92
---------------------------------------	----	------------

Net des dépenses et des revenus

	\$	<u>390,703.73</u>
--	----	-------------------

Note 1: Les coûts directs sont réputés inclure les coûts du service du bâtiment de la municipalité de la Nation pour le traitement des demandes de permis de construction, l'examen des plans de construction, les inspections et les tâches d'application liées aux bâtiments.

Note 2: Les coûts indirects sont réputés inclure les coûts de soutien et les frais généraux du département du bâtiment de la municipalité de La Nation.

ÉTAT DE LA RÉSERVE

Solde d'ouverture, 1 janvier 2024	\$	155,787.18
-----------------------------------	----	------------

Montant transféré à/(de) la réserve à administrer et appliquer la Loi sur le code du bâtiment	\$	<u>390,703.73</u>
---	----	-------------------

Total de la réserve au 31 décembre 2024	\$	<u>546,490.91</u>
--	-----------	--------------------------

Liens aux priorités

n/a

Plan de communication

n/a

Autre(s) option(s) à la recommandation

n/a

Pièces jointes

n/a